



RCS : NIMES

Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00671

Numéro SIREN : 521 382 978

Nom ou dénomination : 3D CONSEIL

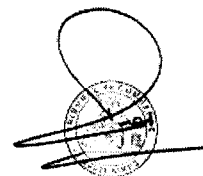
Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2017 sous le numéro de dépôt A2017/002941



1012769

Dénomination : 3D CONSEIL
Adresse : 1950 avenue du Maréchal Juin 30900 Nimes -FRANCE-
n° de gestion : 2010B00671
n° d'identification : 521 382 978
n° de dépôt : A2017/002941
Date du dépôt : 30/03/2017

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
03/02/2017



1012769

D1708900466.

SERGE
~~DECONS~~

RECU 30 MARS 2017

no B 671

A 2941

Commissaire aux Comptes Inscrit auprès de la cour d'appel de Nîmes, Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Nîmes

GREFFE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE NÎMES

30 MARS 2017

SELARL VIDAL VIDAL-PENCHINAT

SARL 3D CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

**ETABLI DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L 223-43 ET L.224-3
DU CODE DE COMMERCE**

SARL 3D CONSEIL au capital de 3 000,00 €
Siège social : 1950 AV DU MARECHAL JUIN
30000 NIMES

RCS NIMES: 521382978

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Etabli dans le cadre de l'article L.223-43 et L.224-3 du Code de Commerce

Aux Associés,

Vous envisagez de procéder à la transformation de la Société 3D CONSEIL, Société à Responsabilité Limitée, en Société par Actions Simplifiée ;

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 1er février 2017, nous avons établi le présent rapport afin :

1. De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
2. De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission de commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

Nous n'avons pas de remarques à effectuer sur la situation de la société et sur la valorisation de son patrimoine.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

1. A contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
2. A Vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Alès le 3 février 2017

Serge DECONS

Commissaire aux comptes et à la transformation

SARL 3D CONSEIL

ANNEXES

- **DECISION DE DESIGNATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES A LA TRANSFORMATION**

- **PROJET DE STATUTS DE LA SAS 3D CONSEIL**



3D Conseil
1950 Avenue Maréchal Juin
30900 Nîmes
04 11 83 17 68

Les soussignés :

- Monsieur DOUILLARD Serge, propriétaire de 300 parts sociales

Seul associé de la société «**SARL 3D CONSEIL**», SARL au capital de 3 000,00 €, ayant son siège social à 1950 AV DU MARECHAL JUIN 30000 NIMES, dont le numéro d'identification est , RCS NIMES 521382978, souhaitent transformer la SARL en SAS. La SARL n'étant pas dotée d'un commissaire aux comptes, cette décision ne pourra être prise qu'au vu d'un rapport établi par un commissaire à la transformation conformément aux dispositions de l'article L 224-3 du code de commerce.

En application des articles L 224-3 du code de commerce, Monsieur Serge DOUILLARD, associé unique, désigne M. Serge DECONS - 131 Impasse des Palmiers - Oasis 2 - Bâtiment H - 30100 ALES, commissaire aux comptes régulièrement inscrit, en qualité de commissaire à la transformation aux fins d'évaluer les biens composant l'actif social et les éventuels avantages particuliers.

M. Serge DECONS sera également chargé d'établir le rapport sur la situation de la société en application des articles L 223-43 et R.224-3. Dès lors un seul rapport sera présenté aux associés réunis en assemblée générale extraordinaire.

Ce rapport devra être déposé au siège social et au greffe 8 jours avant la date de l'assemblée de transformation conformément aux dispositions des articles R. 123-105 et R. 224-3 du code de commerce

A Nîmes le 1^{er} février 2017